

Concours

Le mercredi 27.2.85 s'est tenue en la Salle d'exposition de la Galerie BORTIER à Bruxelles (propriété récente de la Ville) la proclamation des résultats du CONCOURS GODECHARLE. Ce prix annuel très envié a fêté en 1981 ses CENTS ANNEES d'existence. Le premier des prix attribués pour l'Architecture le fut en 1884 à un jeune architecte de 25 ans du nom de Victor HORTA... Depuis lors on peut rappeler parmi les lauréats du Prix d'Architecture notamment Emile DEMEY et Renaat BRAEM en 1935, Jean WILFART en 1957, Jean-Pierre SAINTENOIS en 1961, Paul ROB-BRECHT en 1979 et Christian KIECKENS en 1981.

Cette année le Prix de SCULPTURE a été attribué à Bart DECQ de Gand et le Prix de PEINTURE à Els LEMAIRE de Evere.

Le Prix d'ARCHITECTURE attire notre attention de façon particulière.

Le jury composé des architectes André JACQMAIN (président), Valery DE WILDE, Lode JANSSENS, et Jean-Pierre SAINTENOIS avait donné pour thème: «UNE LONGUE REFLEXION SUR LA CULTURE EUROPEENNE EN GENERAL ET SUR L'ARCHITECTURE DANS NOS REGIONS DOIT SOUS-TENDRE NOS DESSINS POUR TELLE OU TELLE AVENUE, POUR TELLE OU TELLE PLACE DE LA VILLE. LE CONCOURS GODECHARLE 1985 PEUT ETRE L'OCCASION DE REFLECHIR A UNE NOUVELLE FORMULATION ARCHITECTURALE POUR LA VILLE EUROPEENNE».

Le sujet en était «une façade représentative d'une institution nationale ou régionale dans une ville comme Bruxelles, comportant un certain nombre d'étages fonctionnels, mais marquée principalement par un double niveau représentatif noble, une ou deux travées majeures et une entrée de grande allure... La longueur de la façade est de 60 M min. et de 80 M max.; la hauteur est comprise entre 25 et 30 M.

Quatre finalistes furent retenus sur les 15 candidats et eurent à composer leur étude

PRIX GODECHARLE 85

DE SCULPTURE, PEINTURE et ARCHITECTURE

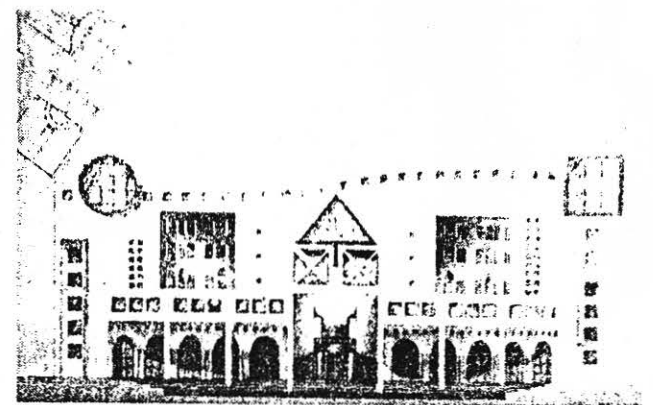
Le mercredi 27 février eut lieu la proclamation des lauréats du Concours Godecharle. Le sujet imposé en architecture par Messieurs A. Jacqmain, V. De Wilde, L. Janssens, J.-P. Saintenois, F. Vanhemelrijck était la création de la façade d'une institution importante.

A première vue, la nature du projet à remettre pouvait sembler tenir de la gageure, quand on sait — depuis Bruno Zevi — que l'essence même de l'architecture — sa consistance — est l'espace et que celui-ci provient d'un système de relations tridimensionnelles.

«Construire revient à choisir une quantité d'espace» (1). Or, seule une part de l'enveloppe architecturale était visée: la façade, précisément celle qui pouvait modeler un espace urbanistique. En témoignent les desiderata du jury qui demanda que le bâtiment soit le front d'un îlot et donne sur une place publique.

Un jeu de travées, saillies, couleurs, textures devait modeler cet espace; un couronnement devait inspirer, mieux qu'un toit, ses limites en hauteur.

Les quatre finalistes ont tous répondu à l'attente du jury, chacun à sa manière. Le projet d'Yvette Verlinden montre une architecture aux allures cubiques, aux ouvertures rythmées régulièrement et sans surprise. Une seule audace: les taches de couleur de la façade. Des quatre projets, c'est sans doute celui qui tient le moins compte des désirs, sous-entendus, de l'urbanisme. Ici, le mur de façade, extrêmement plane n'imprime pas l'espace placé devant lui. L'édifice est là. C'est tout. Libre à chacun de le remarquer ou non.



Dirk Coopman — qui obtint au concours une mention spéciale — a fait de son mur de façade, un grand écran ludique.

En effet, la façade construite comme un tableau abstrait ne reflète nullement l'organisation interne. Coopman aime la ligne pour la ligne (témoin le faite ondulant du toit) et jongle avec les formes géométriques de couleur, les panneaux réfléchissants (son intérêt pour le reflet se lit aussi dans la grande pièce d'eau qu'il esquisse sur son calque), les ouvertures groupées en chapelets. La longue volée de marches menant au coeur de l'édifice est le seul accès à l'intérieur pour le corps comme pour l'esprit. Le concurrent a donc bien vu l'intérêt urbanistique du sujet. La preuve est qu'il a remis sur calque une mise en scène de son étude: l'environnement amplement dégagé donne au passant le recul nécessaire pour l'appréciation du mur étrange. Coopman a vu dans le sujet imposé une surface et s'est fait peintre.

Quatre solutions furent donc données au problème, qui signifient quatre options architecturales différentes. Le jury voulait des oeuvres nouvelles, ne pastichant pas quelque bâtiment appartenant au passé: l'originalité et le talent furent au rendez-vous!

Marie-Charlotte Connor-Saintenois
Licenciée en Histoire de l'Art
et Archéologie

(1) cf Bruno Zevi, Apprendre à voir l'Architecture, Editions de Minuit, 1959, p. 120.